

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois d'octobre 2021 N° 425



L'association Chorale Mélodie

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Étaient présents : Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Josiane MINCK, Magali MULLER, Céline NECTOUX, François POIRIER, Marc ROBERT, Arnaud TOUZOT.

Absent ayant donné pouvoir : Marinette PUECH à Christian CRETIN.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 6 septembre 2021.

1. **MISE EN PLACE ANTICIPEE DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 EN 2022**

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la Direction générale des collectivités locales et la Direction générale des finances publiques. Il a été conçu pour améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux. Il remplacera l'actuel référentiel M14 et sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024.

Considérant que le comptable de la Trésorerie de Sennecey-le-Grand/St Germain-du-Plain est favorable au passage anticipé de la commune ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, D'ADOPTER de manière anticiper la nomenclature budgétaire et comptable M57 dès le 1^{er} janvier 2022.

Questions et Informations diverses

- **Demande de desserte d'un bus scolaire pour les lycéens et collégiens se rendant à Chalon** : Suite à ses démarches, le Maire informe le conseil, qu'après plusieurs mois de tractations auprès des services et élus de la Région, la Commune s'est malheureusement vue opposer un refus de desserte pour cette rentrée 2021 au motif que la commune est rattachée au collège de Sennecey-le-Grand et au Lycée de Tournus.
Or, la desserte des trois communes voisines (La Chapelle-de-Bragny, Nanton et Laives), rattachées à la même carte scolaire que Lalheue, a suscité une incompréhension des habitants et des élus. Aussi, les services de la Région ont justifié par un nouveau courrier en date du 28/09/2021 que les circuits mis en place antérieurement par le Département de Saône-et-Loire (c'est-à-dire avant le transfert de la compétence transport scolaire à la Région en septembre 2017) ont été maintenus en l'état afin de ne pas pénaliser les élèves habitués à emprunter ce circuit. En outre, dans un souci de respect du règlement régional des transports scolaires, la Région a décidé de ne pas accéder aux demandes nouvelles de ce type au motif que cela engendrerait un surcoût financier du fait de l'augmentation du kilométrage de la ligne.
Le Maire déplore cette décision et invitera le Vice-président de la Région en charge des transports scolaires, afin d'étudier de nouvelles possibilités à la rentrée 2022.
- **Travaux mur du cimetière** : La pose de la clôture rigide côté pré a été réalisée par l'entreprise MSD (Sennecey-le-Grand). Le Maire informe le conseil qu'il a demandé à l'exploitant, locataire du pré qui jouxte le cimetière, de nettoyer les ronces très envahissantes le long du mur.
- **Assainissement** : Le Maire informe que la communauté de communes envisage le recrutement de deux employés techniques avec l'achat d'un véhicule pour la gestion des réseaux d'assainissement de toute l'intercommunalité. Actuellement, la Communauté de Communes rembourse la collectivité à hauteur des heures passées par les agents communaux.
- **Projet de réhabilitation du bâtiment du quart Rameau** : La Commune a sollicité l'accompagnement de l'Agence technique départementale pour l'élaboration d'un avant-projet. Au vu du planning très chargé de l'ATD, un rendez-vous ne pourra être programmé qu'au 2^{ème} trimestre 2022. Pour information, la classe du quart rameau sera transférée à l'école du quart Goin à la rentrée 2022 sous réserve de l'achèvement des travaux de l'école primaire de Nanton.
- **Réunion Sydesl (rapporteur M. POIRIER)** : Suite à la demande d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public sur la place du village, M. POIRIER, délégué au SYDESL, rapporte que les délais d'intervention sont très importants. Toutefois, l'opération reste très avantageuse pour la Commune avec un reste à charge de 30 000 € pour un budget total prévisionnel de 150 000 €.
- **Travaux** : Le Conseil valide le projet de réfection de la rue des Brenots pour un montant de 11 000 € et le curage des fossés rue de la Frette.

Prochaine séance : lundi 22 novembre 2021 à 18h30.

La séance est levée à : 20h07

LA VIE DE TOUS LES JOURS

INFOS TRAVAUX VOIRIE



Nous vous informons que les travaux d'aménagement de la route de la Ferté démarreront à compter du 25 octobre pour une durée d'1 mois maximum, en fonction de la météo.

Déchets verts !

Il est strictement interdit d'entreposer tout déchet dans la forêt communale, y compris les déchets verts issus de la tonte, taille des haies et d'arbres. Ceux-ci doivent également être portés en déchetterie. MERCI !

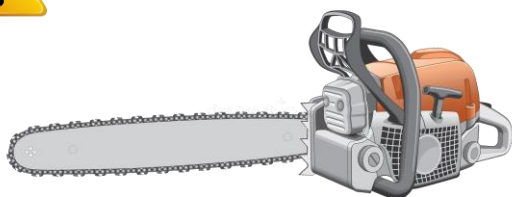


AFFOUAGE (COUPES 1 ET 2 VERS LE PONT BLANC)

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire



AVANT LE 31 OCTOBRE



HOUPIERS FRENES ET CHENES sont également disponibles coupes 9, 10, 27 et 28. (5 € le stère)

**Inscription et renseignement :
Magali MULLER 06 19 84 11 26**

RAPPEL !



Les infos de la commune en temps réel

Pour ne rien manquer :

- Vie de la commune
- Alerte inondation
- Voirie ...



Pas de publicité ni recueil de n° de téléphone

Téléchargez l'application **clickFinger** 100 % gratuite et abonnez-vous à **MAIRIE LALHEUE**



Réunion publique PLUi

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), une réunion publique sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) se tiendra **le 28 octobre 2021 à 19h30 à la salle des fêtes « Maison pour Tous » - Place de la Palette à Sennecey-le-Grand.**

Le PADD est une des pièces constitutives du PLUi. C'est un élément central qui guide les choix pour la conception de la partie réglementaire avant arrêt du projet.

Il se décline suivant les 3 grandes ambitions pour demain à l'échelle de l'intercommunalité visant à renforcer l'attractivité et l'identité du territoire :

1. Faire du cadre de vie rural, paysager et naturel, un socle de développement
2. Maintenir l'attractivité du territoire et créer des complémentarités entre les villages et les bourgs
3. Favoriser un développement raisonné et durable et amorcer la transition écologique

NB : Le pass sanitaire n'est pas requis, mais le port du masque est obligatoire.

Infos et contact : Communauté de Communes Entre Saône et Grosne
0385449192 / administratif@cc-saonegrosne.fr
www.cc-entresaoneetgrosne.fr



TROUVAILLES

Lunettes de vue retrouvées vers le moulin
Couvre selle de vélo vers l'école du quart rameau

LA VIE DE TOUS LES JOURS

La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne
élabore un PLU intercommunal



Réunion publique / Echanges avec les habitants

23 communes
concernées

Beaumont-sur-Grosne
Bisoy-sous-Uvelles
Boyer
Bresse-sur-Grosne
Champagny-sous-Uvelles
Chapaize
La Chapelle-de-Bragny
Cormatin
Curtil-sous-Burmand
Etrigny
Gigny-sur-Saône
Jugy
Lalvee
Lalheue
Malay
Mancey
Montreux-Ragny
Nantoin
Saint-Ambreuil
Saint-Cyr
Savigny-sur-Grosne
Sennecey-le-Grand
Verz

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

Exprimez
votre avis
sur le PLU!

POPULATION
ENVIRONNEMENT
HABITAT
TRANSPORTS
ECONOMIE
PAYSAGES

Présentation du Projet
d'Aménagement et de
Développement Durable
(PADD) du PLU!

Le Jeudi 28 octobre 2021 à 19h30

Salle des fêtes « Maison pour Tous »
Place de la Palette
Sennecey-le-Grand

Venez découvrir le Projet
d'Aménagement et de
Développement Durable
(PADD) du Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal
(PLU), qui guidera le
développement du territoire et
de votre commune dans les 12
prochaines années.

Communauté de Communes Entre Saône et Grosne
Rue des Mâriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND
Tel : 03.85.44.91.92
eMail : administratif@cc-saonegrosne.fr



Prochaines dates à retenir !

5 décembre : VENTE de SAPINS

L'association Fleurir Lalheue relance sa vente de sapins auprès des habitants. Les sapins sont à récupérer Place Julien Bressand de 10h à 13h. Vin chaud, petits fours alsaciens et crêpes seront servis.

Les personnes intéressées à rejoindre l'association sont invitées à se rapprocher de :

Magali MULLER 06 19 84 11 26
ou de Josiane MINCK 06 43 26 24 90

18 décembre : NOEL ENFANTS

La Mairie organise de 15h à 17h30 à la salle des fêtes un spectacle de Noël gratuit pour tous les enfants de la commune, qui sera animé par Anne Cossio, comédienne professionnelle. Une visite du Père Noël et un goûter (crêpes, chocolat chaud, jus d'orange, friandises...) suivront le spectacle.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



ATELIER CITROUILLE, ORIGAMI, FANTÔMES,
CONTE D HALLOWEEN ET AUTRES SURPRISES...

VENEZ DEGUISES

MERCREDI 27 OCTOBRE A PARTIR DE 16H
sous abri en extérieur

Pour tout renseignement :

leuratscollectif@gmail.com

Suivez-vous sur les réseaux sociaux :

Instagram : https://www.instagram.com/leurats_collectif

Facebook: <https://www.facebook.com/Leurats-Collectif>



Mélodiste est une
association accessible à tous et
dont l'objet est l'apprentissage
du chant choral

**La chorale Mélodiste met en place
des stages chorales à destination des
enfants pendant les vacances
scolaires.**

Un stage est prévu durant la première
semaine des congés de Noël (du 20 au
22/12) sur 2 après-midis de 13h30 à
17h30 à la salle des fêtes de Lalheue.

Tarifs (goûter compris) :

15 € par ½ journée (non adhérent)
ou 10 € par ½ journée (pour les adhérents à
l'association).

Inscriptions et renseignements :

Nathalie PICARD 06 09 03 34 78

Emilie GUERELLE LALONDRE 06 11 70 28 20